

N° 132/2009 -	FIN DES ACTIVITES DU SYNDICAT D'ELECTRICITE DE LA BASSE VALLEE DE L'ARGENS – REPRISE DE LA DETTE DES EMPRUNTS CONCERNANT LA COMMUNE DU MUY
---------------	---

Monsieur André POPOT, Adjoint au Maire,

Exposé à l'Assemblée :

Par lettre en date du 23 octobre 2009, le Président du SIEBVA a fait connaître à Madame le Maire la fin des activités du SIEBVA par délibération n°09/2009 du Conseil syndical.

La commune qui fait partie du SIEBVA prend acte de cette décision et conformément à la demande du Président du syndicat propose à l'Assemblée la reprise sur le budget 2010 de la Commune de la dette des emprunts concernant Le Muy, la substitution de débiteur intervenant au 1^{er} janvier 2010.

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur André POPOT, Adjoint au Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Emet un avis favorable à la reprise sur le budget 2010 de la Commune de la dette des emprunts concernant Le Muy, la substitution de débiteur intervenant au 1^{er} janvier 2010.